



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 09 octobre

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 02 octobre 2025

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET⁽¹⁾, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjoint(e)s
Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Anne OLIVERO, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Hélène FERRANDI par Arthur MELIS, Djelloul OUARET par Manuel PINTO, Ludovic DI MEO par Patrick MAGRO, Bertrand CONNIN par Audrey CERMOLACCE,

Étaient absent(e)s : Gaëlle LECOQ, Thierry AUDIBERT, Nathalie CIPRIANI, Philippe REYNAUD,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20251009-09-10-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Arrivé avant le vote de la 5^{ème} question



=====

DELIBERATION N°09.10.2025

OBJET : MOBILITE – Avis de la commune de Septèmes-les-Vallons sur le projet de Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Plan-de-Campagne – Enquête publique 2025.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« En lien avec le projet de halte ferroviaire prévu dans la 2^{ème} phase de modernisation de la ligne ferrée Aix-Marseille, le Plan de Mobilité Métropolitain prévoit la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) à Plan-de-Campagne.

Ce PEM intègre la réalisation :

- D'une halte ferroviaire sur la ligne Aix-Marseille,
- D'une gare routière avec 9 quais de bus dont la desserte Zénibus,
- De deux parkings relais d'une capacité totale d'environ 290 places,
- D'un bâtiment pour les voyageurs avec abris vélos et services associés,
- Des aménagements piétons et cyclables pour favoriser les modes doux de déplacement.

Ce projet doit contribuer à améliorer la desserte de la zone commerciale de Plan-de-Campagne et de ses environs, à réduire la congestion routière et autoroutière chronique, et à favoriser le report modal vers les transports en commun et la mobilité durable.

Il représente un investissement estimé à 16,5 M€ HT financé par l'Etat, la Métropole et le Département, avec une mise en service envisagée à l'horizon 2027.

Notre commune est directement concernée par les impacts de ce projet, dont les bénéfices attendus pour les habitants sont :

- Une meilleure accessibilité à la zone commerciale et aux pôles métropolitains voisins,
- Une réduction du trafic routier sur les axes pénétrants menant vers Marseille et Aix,
- Une amélioration de la qualité de l'air,
- Un accès aux transports collectifs facilité par les liaisons bus et train.

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte du 1er septembre au 1er octobre 2025, la commune de Septèmes-les-Vallons est appelée à rendre son avis.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants relatifs aux enquêtes publiques,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 juin 2025 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet de création du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Plan-de-Campagne,

Vu le dossier soumis à enquête publique du 1er septembre au 1er octobre 2025, consultable en mairie et sur registre numérique,

Vu les documents transmis par la Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage du projet,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

ÉMET un avis favorable avec réserves concernant le projet de Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Plan-de-Campagne.

FORMULE les observations suivantes :

1. Lien avec la gare de Septèmes-les-Vallons

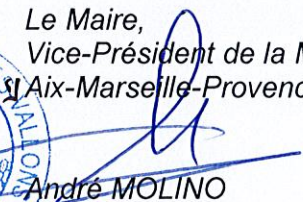
La création de la halte ferroviaire de Plan-de-Campagne ne saurait être dissociée d'un renforcement de l'offre ferroviaire en gare de Septèmes-les-Vallons, condition indispensable pour réduire significativement le trafic routier. Avoir en tête que l'OAP centre-ville / gare, matrice du projet Eco-quartier, est structurellement lié à notre gare et au transport ferroviaire.

2. Fréquence des trains

La commune demande expressément que la fréquence des passages en gare de Septèmes-les-Vallons soit alignée sur celle de la future halte de Plan-de-Campagne. Cette équité de desserte est fondamentale pour garantir l'efficacité du réseau ferroviaire métropolitain, éviter les déséquilibres entre gares voisines et répondre aux besoins réels de mobilité des Septémois.

PRECISE que ces réserves conditionnent l'adhésion pleine et entière de la commune à ce projet.

MANDATE Monsieur le Maire pour transmettre le présent avis dans le cadre de l'enquête publique qui s'est achevée le 1^{er} octobre 2025.

Le Maire,
Vice-Président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence,

André MOLINO

